

Club des 100

**Nous souhaitons la
bienvenue et une
agréable réunion aux
100 « sujets fiscaux »
les plus importants du
Canton de Vaud**

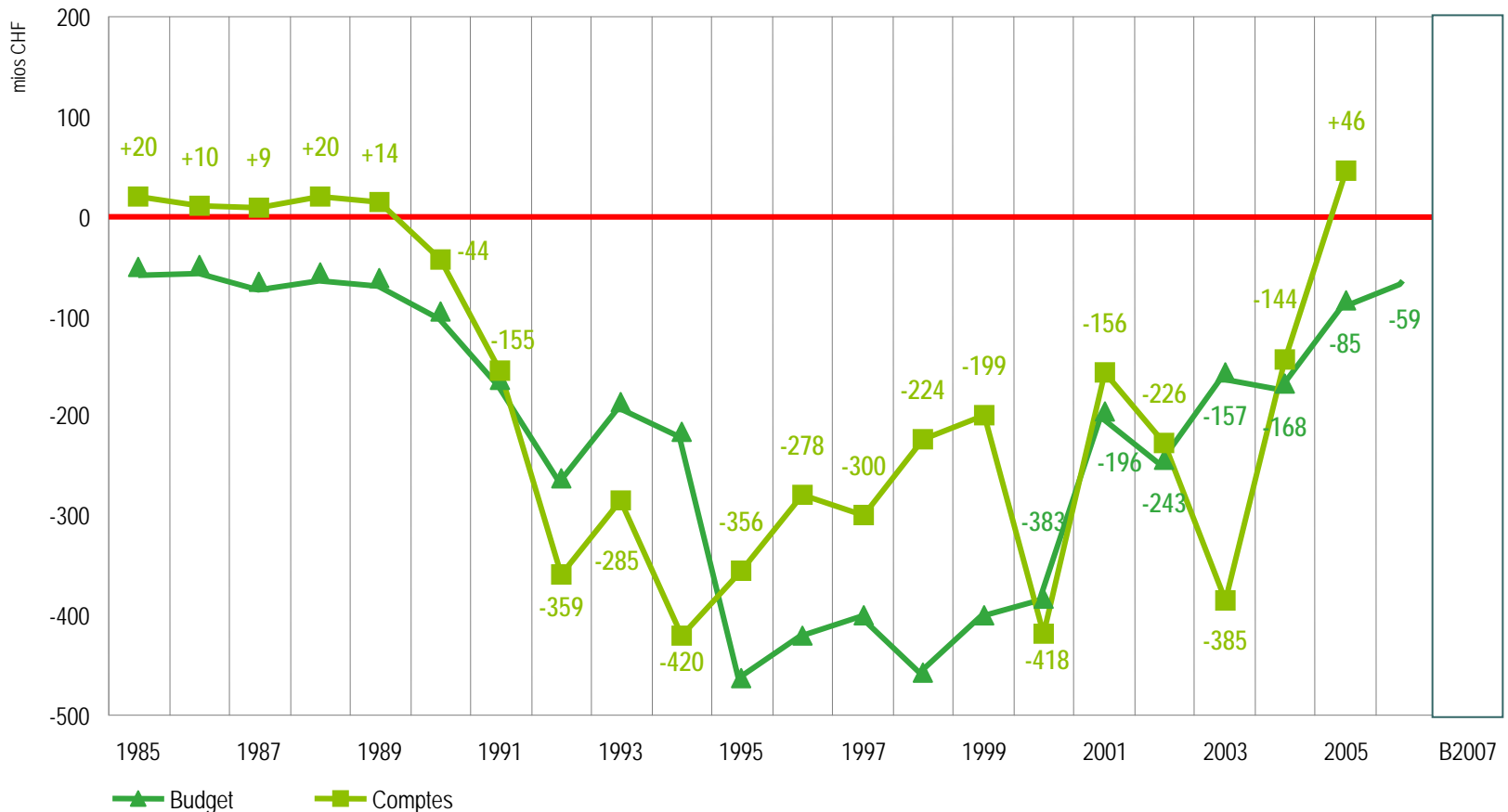
Club des 100

1.	Accueil et propos introductifs. L'environnement économique et la situation financière du Canton de Vaud	Pascal Broulis Conseiller d'Etat, Chef des finances	<i>10mn</i>
2.	Tour d'horizon de la politique fiscale fédérale en matière d'imposition des entreprises, TVA, concurrence fiscale	Hans-Rudolf Merz Conseiller fédéral Chef des finances	<i>30mn</i>
3.	Positionnement du Canton de Vaud sur les projets fiscaux fédéraux, marge de manœuvre et traduction concrète.	Pascal Broulis et Philippe Maillard Chef de l'ACI	<i>15mn</i>
4.	Nouvelle modalité de perception de l'impôt, remise en question du principe de l'imposition globale du revenu, du bénéfice et du capital, perception vaudoise à la source.	Pascal Broulis et Philippe Maillard	<i>10mn</i>
5.	Discussion		<i>20mn</i>
6.	Conclusion	Pascal Broulis	<i>5mn</i>
7.	Cocktail		

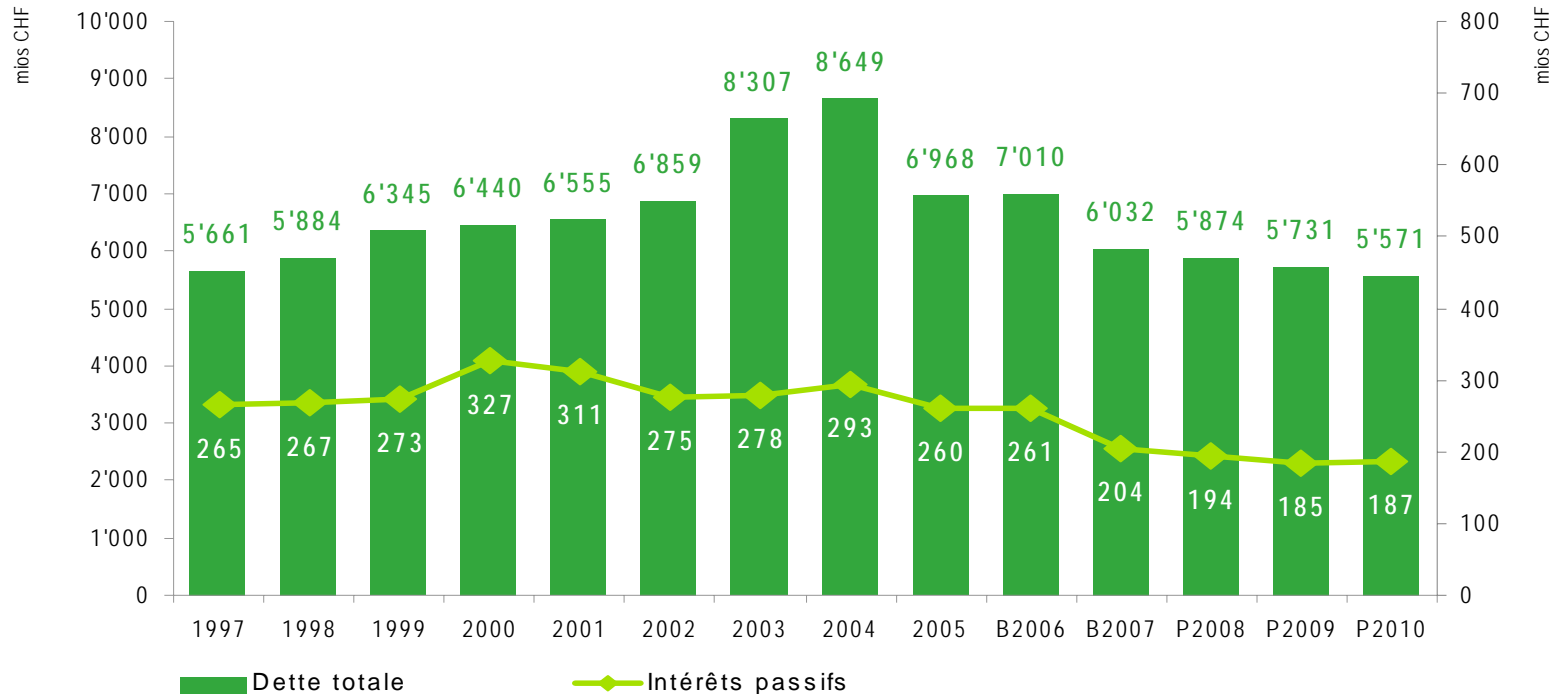
Club des 100

- ▶ 100 poids lourds fiscaux de l'économie vaudoise
- ▶ Sélection 2006 : charge fiscale 2003-2004
- ▶ 18 nouvelles entreprises en 2006
- ▶ Participation 2 ans d'affilée (sauf en cas de fusion ou déplacement du siège social)
- ▶ 1 réunion par an, en septembre

Réaliser l'objectif financier du Programme de législature 2002-2007



Dette en réduction constante et charge d'intérêts sous la barre des 200 mios



La dette a été réduite de 12% et la charge d'intérêts de 28% durant la législature 2002-2007, malgré la recapitalisation massive de la BCV.

Club des 100

2. Tour d'horizon de la politique fédérale en matière d'imposition des entreprises, TVA, concurrence fiscale

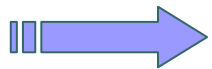
M. Hans-Rudolf Merz
Conseiller fédéral
Chef des Finances

Club des 100

3. Les projets fiscaux fédéraux : éclairage vaudois

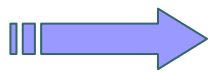


Réforme de l'imposition des entreprises



Imposition du couple

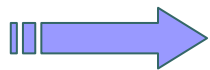
Club des 100



Réforme de l'imposition des entreprises

- ▶ Réduction de la double imposition société – actionnaire
- ▶ Réduction de l'impôt sur le capital des sociétés (Imputation)
- ▶ Allègement de l'impôt de liquidation des raisons individuelles

Club des 100



Réforme de l'imposition des entreprises

- ▶ Réduction de la double imposition société – actionnaire
- ✓ Coût de la mesure pour le canton et les communes
- ✓ Concurrence intercantonale
- ✓ Neutralité fiscale raisons individuelles - sociétés de capitaux

Aujourd'hui Club des 100

Double imposition économique Bénéfice - dividendes

Bénéfice de la S.A. :	100	Impôt (VD-com.-IFD):	20
Dividendes :	80	Impôt (VD-com.-IFD):	33

Charge fiscale globale :		Impôt (VD-com.-IFD):	53

Demain Club des 100

Double imposition économique Bénéfice - dividendes

Bénéfice de la S.A. :	100	Impôt (VD-com.-IFD):	20
Dividendes :	80	Impôt (IFD):	5
Montant imposable (50%)		(VD-com. Hypothèse)	12

Charge fiscale globale :		Impôt (VD-com.-.CH):	37
		(Au lieu de :	53)

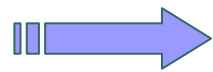
Demain Club des 100

Neutralité économique

Sociétés de capitaux - Raisons individuelles

Charge fiscale globale de la Société et de l'actionnaire: Hypothèse selon projet	Bénéfice : 100	Impôt <small>(VD-com.-.CH)</small> : AVS	2008 37 0	<i>2006</i> <i>53</i> <i>0</i>
Raison individuelle	100	Impôt <small>(VD-com.-.CH)</small> : AVS	41 10	<i>41</i> <i>10</i>

Club des 100



Réforme de l'imposition des entreprises

- ▶ Réduction de l'impôt sur le capital des sociétés (Imputation)
 - ✓ Une mesure attendue depuis longtemps (positionnement de la Suisse au plan international)

Club des 100

Réduction de l'impôt sur le capital des sociétés

Impôt sur le bénéfice selon la taxation	Impôt sur le capital selon la taxation	Impôt sur le bénéfice effectivement dû	Impôt sur le capital effectivement dû
1 720 000	70 000	1 720 000	–
30 000	60 000	30 000	30 000
40 000	40 000	40 000	–
– (perte)	50 000	–	50 000

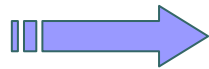
Club des 100



Réforme de l'imposition des entreprises

- ▶ Allègement de l'impôt de liquidation des raisons individuelles
- ✓ Bénéfice de liquidation imposé à un taux réduit
- ✓ Report d'imposition des réserves latentes (immeubles)

Club des 100



Imposition du couple

- ▶ Imposition individuelle : Quid de l'impôt sur la fortune ?
- ▶ Splitting : à interpréter en fonction de la progressivité du barème !

Club des 100



**4. Au-delà des principes :
les mesures qui seront
proposées dès 2007
dans notre canton**

Club des 100

*Le rapport du Conseil Économique du
23 août 2005 :*

- ▶ **Une base de réflexion à l'origine de mesures concrètes en vigueur dès le 1er janvier 2007**

Club des 100

*Le rapport du Conseil Économique du
23 août 2005 :*

- ▶ **Une base de réflexion pour de prochaines solutions (2008 ?)**
 - **Traitement fiscal du capital risque**
 - **Imposition de la fortune représentée par « l'outil de travail »**

Club des 100

Mesures proposées au Grand Conseil vaudois

Au plan législatif

entrée en vigueur au 1.1.2007 :

- ▶ **Réduction du taux d'imposition du capital des sociétés de base**
- ▶ **Liquidation partielle indirecte**

Club des 100

Liquidation partielle indirecte

- ▶ **Aujourd'hui** : Le bénéfice réalisé par un particulier sur la vente d'une participation « privée » à une société ou à une raison individuelle est imposable comme revenu ordinaire si la société vendue dispose d'une importante substance non nécessaire à l'exploitation de l'entreprise.

Club des 100

Liquidation partielle indirecte

- ▶ **Demain** : ce même bénéfice sera imposé au titre du revenu ordinaire si :
 - participation de 20 % et plus,
 - distribution, avec la participation du vendeur, dans les cinq ans, de la substance non nécessaire à l'exploitation existant au moment de la vente.

Club des 100

Au plan administratif

entrée en vigueur au 1.1.2007 :

- ▶ Assouplissement de la pratique pour les sociétés de service
- ▶ Remploi facilité
- ▶ Déduction pour expatriés
- ▶ Report d'imposition en cas de liquidation d'une raison individuelle

Club des 100

Et dans l'immédiat :

- ▶ **12 acomptes (canton et communes)**
- ▶ **Une passerelle informatique avec les employeurs pour l'impôt à la source**

Club des 100

Et dès 2008 :

- ▶ **Une passerelle informatique avec les employeurs pour une *perception à la source volontaire* étendue aux salaires des employés de nationalité suisse.**

Club des 100

Et après....

- ▶ **Quelles simplifications ?**
- ▶ **L'imposition globale du revenu et de la fortune a-t-elle un avenir ?**
- ▶ **Flat tax – EasySwissTax – VaudTax !**

Club des 100

A vous la parole !